



Pour construire une Europe écologique

L'accord des dirigeants européens pour la protection du climat est une déception et prépare bien mal les négociations internationales de Copenhague de décembre 2009.

L'enjeu est connu : il s'agit de limiter le réchauffement climatique et pour cela diminuer de 30% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

L'accord européen prévoit de réduire les émissions de 20 % mais c'est un trompe l'œil car en réalité 2/3 des réductions pourront se faire par l'achat de crédit carbone hors du territoire euro-

péen, et surtout les moyens nécessaires à une diminution réelle des émissions européennes n'ont pas été retenus.

Le compromis négocié par la présidence française n'a été accepté qu'au prix de nombreuses exemptions, totales ou dégressives, pour l'industrie automobile allemande, les centrales électriques au charbon de Pologne, ou pour les secteurs soumis à une concurrence internationale extérieure à l'UE, qui recevront gratuitement leur « droit à polluer ».

Par ailleurs, il n'y a aucune

avancée sur la question de la solidarité avec les Pays en voie de développement qui reste sur la base du volontariat. Pourtant un accord global et efficace ne sera possible que s'il prend en compte l'aspiration légitime au développement des Pays du Sud.

On sent bien que les objectifs de court terme de relance économique, dans le contexte de la crise, ont malheureusement dominé les discussions, comme l'attestent les privilèges accordés à la construction des grosses cylindrées allemandes, ou aux secteurs tou-

chés par la concurrence internationale.

Mais ces choix sont un leurre car l'avenir appartient à une économie clairement convertie aux impératifs écologiques, à ceux du climat en particulier.

La campagne pour les élections européennes de juin 2009 sera pour les écologistes rassemblés l'occasion de porter l'exigence d'un plan climat européen à la hauteur des enjeux.

*Jean-Louis Roumegas
Djamila Sonzogni
Porte-parole des Verts*

La crise, les Verts et la relance de l'économie

Sommaire :

Page 1 et 2 :

L'analyse de la crise économique

Page 3 :

Charte de bonne conduite de la téléphonie mobile

La qualité de l'eau à Bondy

Page 4 :

Elections européennes

Labels environnementaux

Que proposent les Verts pour relancer la croissance ?

Nous ne parlons pas de relance de la croissance, mais de conversion de l'économie et de new deal (nouvelle donne). Car aujourd'hui on ne peut relancer l'économie sans en changer les règles. Impossible de faire comme si le changement climatique n'existait pas, comme si le modèle libéral et inégalitaire pouvait être conforté alors qu'il nous a mené dans l'impasse. La relance verte, c'est une conversion écologique et solidaire de l'économie qui diminue la pres-

sion que nous exerçons sur l'environnement tout en créant des centaines de milliers d'emplois dans l'isolation des bâtiments existants, la généralisation des maisons à très basse consommation d'énergie, les transports en commun, les énergies vertes, les éco-innovations dans tous les secteurs d'activité.

Le Grenelle de l'environnement, malgré ses insuffisances, aurait pu être le cadre minimal de cette nouvelle économie. Et pourtant, le gouvernement a encore repoussé son adoption au Parlement. Il faut au contraire déclarer l'urgence sur ce texte car ces investisse-

ments peuvent créer rapidement des emplois et donc répondre à court terme à la montée du chômage tout en contribuant à lutter contre le changement climatique, qui est une menace plus importante que la crise financière actuelle.

Tout argent dépensé pour résoudre la crise économique mais qui aggrave la crise environnementale est de l'argent perdu et gaspillé. Malheureusement, les plans de relance français et européens n'ont pas cette vision stratégique et comporte des mesures contre-productives comme la relance du programme autoroutier.

Suite p2 •••

Faut-il relancer l'économie, aider les constructeurs automobiles, pousser la consommation ? Les réponses des Verts



Pascal Canfin, responsable de la commission Economie des verts

**Que proposent
les Verts pour
relancer la
croissance ?**

••• Suite de la page 1

Faut-il aider les constructeurs automobiles au nom de la défense de l'emploi ?

Nous voulons passer avec l'industrie automobile un contrat de conversion écologique qui porte à la fois sur de l'innovation verte et sur la formation de leurs salariés à d'autres métiers car ils ne sont pas responsables du manque d'anticipation de leurs patrons. L'argent public ne doit aller dans le secteur automobile que s'il est capable de changer radicalement pour réduire dès aujourd'hui son impact sur l'environnement. Dans le cadre de ce contrat de conversion, les constructeurs doivent accepter par exemple un bridage des moteurs au niveau des vitesses maximum autorisées, de ne pas mettre sur le marché de nouveaux modèles dont les émissions de CO2 sont supérieures à 120 grammes par kilomètre, des engagements en terme de transition professionnelle rémunérée à taux plein pour leurs salariés dont les savoir faire peuvent et doivent être utilisés dans d'autres secteurs. Les constructeurs qui ne jouent pas ce jeu collectif ne doivent pas être aidés.

Les Verts sont ils favorables à la relance de la consommation ?

Nous raisonnons autour du tryptique consommer tous, consommer moins et consommer mieux.

Pour 7 millions de Français, qui touchent le RMI, des allocations chômage ou un salaire qui ne leur permet pas de dé-

passer le seuil de pauvreté, vivre mieux c'est d'abord consommer plus. **Nous sommes donc favorables à l'augmentation immédiate des minima sociaux et du RSA**, ce qui contribue à la fois à réduire les inégalités et à relancer la consommation. Cette politique peut être financée en augmentant les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu comme vient de le décider le Royaume-Uni.

Mais compte tenu de la crise environnementale la réponse ne peut pas être de consommer collectivement plus.

En revanche, nous sommes pour que tout le monde **consomme mieux**, c'est à dire des produits moins nocifs pour l'environnement et pour notre santé. Nous proposons par exemple que les collectivités locales mettent en place des cartes fruits et légumes pour **relancer la consommation de produits frais, de saison, si possible bio ou locaux**. Nous sommes également pour l'extension des bonus malus écologique de façon à encourager la consommation et la production responsable. Mais la relance générale de la consommation pour que tout le monde ait deux écrans plats, non.

Dans ce contexte, que doit faire l'Europe ?

L'Europe a une responsabilité déterminante à trois niveaux.

La première est de financer les investissements verts nécessaires à la conversion écologique de l'économie (isolation des bâtiments, lignes TGV pour remplacer les avions...).

La deuxième est de créer les

conditions d'une économie de marché responsable. Cela signifie adopter des normes d'accès au marché unique européen qui intègre des exigences environnementales et sociales élevées. L'Union européenne étant le premier marché du monde, aucune multinationale ne peut s'en passer. C'est à ce niveau que la politique peut reprendre le pouvoir.

Troisièmement, l'Europe doit encadrer les marchés financiers et la circulation des capitaux hors de ses frontières. Un système économique tourné vers la maximisation du profit à court terme est incompatible avec un développement soutenable. L'Europe doit notamment lutter contre l'évasion dans les paradis fiscaux qui représente un manque à gagner pour le seul Etat français de près de 30 milliards par an, soit le montant du plan de relance annoncé par Nicolas Sarkozy. L'Europe est également un bon niveau pour harmoniser progressivement l'impôt sur le capital et sortir de la concurrence fiscale entre nos Etats, etc...

Tout cela n'est plus possible au niveau national mais le demeure au niveau européen à condition que l'on passe d'un radicalisme de façade à une véritable volonté de changement. Si l'Europe ne s'engage pas dans ce new deal, on ne peut exclure que la crise conduise à une exacerbation des nationalismes qui conduirait à faire imploser la construction européenne.

Pascal Canfin, responsable de la commission Economie des verts

Charte de bonne conduite de la téléphonie mobile

La Charte de bonne conduite sur la téléphonie mobile signée entre le maire et les opérateurs impose une rencontre une fois par an (minimum) d'une commission réunissant les dits « opérateurs », des élus, des associations et des citoyen(ne)s désigné(e)s par les Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ).

Deux réunions ont déjà eu lieu, la première en 2006, la seconde en 2007 et rien en 2008.

La raison invoquée est l'absence de réponse de certains Conseils de Quartier. Ils n'auraient, en effet, pas fourni la liste des lieux de mesures à effectuer.

Pour mémoire, le CCQ du Mainguy a donné les indications nécessaires depuis plusieurs semaines.

Les Verts, très impliqués dans le fonctionnement de cette structure, regrettent ce retard administratif qui empêche de connaître la puissance d'émissions de certaines antennes.

En 2007, une dizaine de mesures dépassaient 0,6 V/m, ce que nous avons dénoncé, Gérard Laprun et moi-même, en tant que présidents des CCQ, estimant qu'au-dessus de cette valeur, le principe de précaution devrait être appliqué même si les valeurs imposées par les opérateurs sont bien supérieures.

A notre connaissance, les CCQ se sont réunis une ou deux fois déjà depuis les dernières élections municipales et ont eu donc la possibilité de désigner leurs représentants et de choisir les lieux des mesures.

Comme la commission n'a pas été réunie pour l'année 2008, il faudra le faire dès que les mesures auront été prises sur les différents lieux retenus par les conseils, soit courant janvier ou février et une deuxième commission devra être mise en place fin 2009 pour la nouvelle année qui se sera écoulée.

Nous devons utiliser au maximum les moyens mis à notre disposition pour contrôler les opérateurs.

Alain Boucher

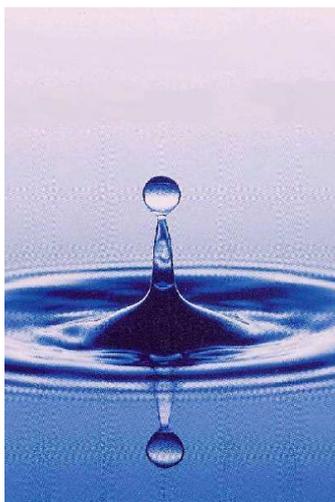
Appliquons le principe de précaution.



Alain Boucher

Responsable du groupe local des Verts

La qualité de l'eau à Bondy



Suite à notre intervention au Conseil Municipal du 11/12/08 concernant le problème de pollution de l'eau, repéré dans le bilan du SEDIF 2007 envoyé aux particuliers en octobre/novembre (voir article de Reflets de janvier 09), Gilbert Roger a promis d'intervenir au nom du Conseil Municipal, auprès du SEDIF pour plus d'informations.

Nous attendons avec impatience la réponse de cet organisme en espérant que les résultats concernant les pollutions en 2008 se seront améliorés.

Nous aimerions être tenus au courant d'une manière un peu plus réactive et non pas deux ans après un pic de pollution.

Les Verts se sont battus pour enlever la délégation de service public à une entreprise privée et revenir en régie pour diminuer le prix de l'eau mais aussi pour améliorer la communication dans ce genre de situation.

Ce combat n'a pas été gagné cette fois-ci mais nous espérons, malgré tout, être entendus sur les différents points.

Les verts de Bondy exigent une gestion publique de l'eau .



Agnès Dlugokecki

Conseillère municipale déléguée aux espaces Verts

Labels environnementaux : ne nous emballons pas !!



Claire Cauchemez

Maire adjointe chargée de la politique à l'écologie urbaine

Le conseil d'administration d'Eco-Emballages vient d'annoncer que 60 millions d'euros (argent public qui lui était confié) étaient actuellement investis dans des paradis fiscaux, sur des placements non sécurisés.

Le placement off-shore de ces 60 millions d'euros est inadmissible.

Cet argent, collecté sur le dos des consommateurs, est théoriquement destiné à soutenir la gestion des déchets d'emballage par les collectivités.

Les entreprises contribuent à Eco-Emballages et apposent en échange le logo sur leurs produits. Ce logo peut laisser croire que l'emballage est recyclable alors qu'il veut juste dire que l'industriel a payé la taxe...

Les fonds obtenus sont reversés par Eco-Emballage aux collectivités locales et servent à la mise en place de la collecte sélective. Mais ce système n'incite aucunement à réduire les emballages inutiles car les producteurs de ces déchets d'emballages pren-

nent en charge moins de la moitié (43%) des coûts de gestion, le solde restant toujours à la charge des collectivités.

Ce sont donc les contribuables qui assument la majorité des coûts liés au traitement des déchets d'emballages.

Une raison supplémentaire s'il en était besoin de faire preuve de vigilance devant l'inflation des labels soi-disant environnementaux, qui servent en réalité de simples cautions marketing.

A propos d'Europe, les écologistes se présenteront unis en juin devant les urnes sous la bannière Europe Ecologie.

Dans une démarche d'ouverture des groupes locaux constitués par les signataires de l'appel se forment partout en France pour soutenir cette initiative.

Les Verts appellent leurs sympathisantEs et toutes les personnes sensibles à la protection de leur environnement social et naturel à discuter ensemble des enjeux de la campagne pour les élections européennes.

A Bondy nous proposons de nous réunir **samedi 31 janvier à 11h** à la mairie.

Premiers signataires:

Daniel Cohn-Bendit et Monica Frassoni Co-présidents du Groupe des Verts/ALE au Parlement européen

Eva Joly

Cécile Duflot Secrétaire nationale des Verts

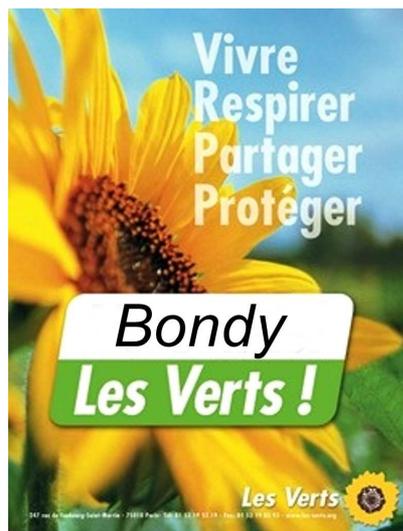
José Bové ancien porte-parole de la Confédération Paysanne et de Via Campesina

Yannick Jadot ancien directeur des campagnes de Greenpeace

Jean-Paul Bisset ancien porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot

Sandrine Bélier ancienne directrice fédérale de France Nature Environnement et directrice régionale d'Alsace Nature

Antoine Waechter Président du Mouvement Ecologiste Indépendant



Groupe local

Les verts de Bondy

10 villa du Breuil

93140 Bondy

☎: 06 79 19 32 79

Contact élus verts :

☎: 01 48 50 53 04



Retrouvez nous sur le web

www.bondyvertdur.fr